



Note aux syndicats de la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale



20 mars 2025 : une étape pour la reconquête de la Sécurité sociale

Montreuil, le 10 mars 2025

Les 9 organisations de retraité-es appellent à une journée de mobilisation nationale le 20 mars prochain.

Les syndicats de la CGT et les personnels de la Santé et de l'Action sociale doivent mesurer l'importance de s'inscrire et de participer aux mobilisations dans les régions et les départements, le 20 mars.

La Fédération a décidé de mettre à disposition une UNE sur le site internet, ainsi que des tracts et un préavis de grève spécifique.

Au cœur du 20 mars, l'UCR-CGT porte des revendications réalistes et atteignables :

- ▶ Une Sécurité sociale intégrale qui couvre l'ensemble des aléas de la vie de la naissance à la mort ;
- ▶ Un financement de la Sécurité sociale basée sur la cotisation sociale sur l'ensemble des revenus des salarié-es (salaire, intéressement, primes...) ainsi que les dividendes ;
- ▶ L'arrêt des exonérations de cotisations sociales ;
- ▶ Des moyens pour notre système de santé ;
- ▶ La création d'un pôle public des dispositifs médicaux permettant de réintégrer sur le territoire la recherche, la création, la tarification.

L'UCR-CGT appelle toutes et tous les retraité-es à se mobiliser le 20 mars sur tout le territoire pour exiger :

- ▶ Le DÉVELOPPEMENT de notre protection sociale,
- ▶ L'AUGMENTATION du pouvoir d'achat des retraité-es
- ▶ La REVALORISATION des pensions de 10 % immédiatement et pas de retraites en dessous du SMIC.

Les professionnels de la Santé et de l'Action Sociale se reconnaissent pleinement dans les propositions revendicatives de l'action du 20 mars de l'UCR CGT et en premier lieu dans le cadre de la reconquête de la Sécurité sociale.

Dans les mois à venir, des écrits et des initiatives communes de l'UCR et de notre fédération seront réalisés dans le cadre de la reconquête de la Sécurité sociale.

Vous recevez aujourd'hui le premier tract commun d'appel au 20 mars prochain.